la cgt équipement environnement

SNE - SNUITAM

FSU - MEDDE / METL

DECLARATION CGT-FSU au CCAS DU 20/02/2014

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord nous avons une pensée pour nos collègues actifs et retraités des différentes régions de France qui ont été sinistrés à l'occasion des récentes intempéries et nous souhaitons que l'administration mette en place les aides nécessaires.

Une délégation du CCAS a été reçue par M.MAZAURIC le SG du METL-MEDDE, mais cela n'efface en aucune façon notre demande d'être reçus par nos deux ministres. Comme le relate le compte rendu fait par le président du CCAS de nombreux point ont été abordés et nous avons pris acte des réponses, notamment de la décision d'abonder la dotation des crédits de restauration pour poursuivre l'harmonisation avec le MAAF et pour compenser la hausse de la TVA pour les agents ayant un indice inférieur à 466.
Mais pour la CGT et la FSU le compte n'y est pas.

Le CCAS n'est pas le faire valoir de l'administration, les revendications du CCAS sont somme toute naturelles et inscrites dans ses missions. Les objectifs de ses commissions ont été validés par le CCAS renouvelé en 2012, **il est inadmissible pour la CGT et la FSU** que les commissions du CCAS ne puissent pas travailler sur leurs domaines de compétences et enquêter sur les besoins des agents sous prétexte qu'il n'y a pas de crédit disponible pour créer de nouvelles prestations.
Pour exemple : le projet de questionnaire fait par la commission 2 concernant le logement qui n'a pas de raison d'être du point de vue de l'administration évitant de répondre ainsi aux besoins des agents .

Les problèmes de logement, de petite enfance et les difficultés financières des personnels viennent s'ajouter au stress lié aux inquiétudes sur l'avenir des services et sur l'abandon en rase campagne des personnels à qui le gouvernement a décidé de supprimer des missions.
Et que dire des pressions subies par des présidents de CLAS de la part de Directeurs peu attentifs à l'action sociale, qui par endroit réduisent le temps de décharges ou suppriment les moyens de fonctionnement voire même qui harcèlent moralement et sans pudeur ces présidents qui n'ont à se reprocher que de travailler pour le bien des agents. Les présidents de CLAS continuent de faire remonter le manque de crédit d'action sociale pour mener des actions d'information et permettant de créer du lien social entre les actifs et retraités.

Mais ce n'est pas tout : la CGT a été interpellée par des agents d'Ille et Vilaine qui nous informent que deux collègues en DSLD au conseil général 35 et au conseil régional Bretagne, atteints par la limite d'âge de 60 ans ont été mis en retraite l'un en avril et l'autre en juin 2013, le premier a perçu sa pension le 13 février 2014 et l'autre rien encore.
Les arguments du PSI sont la surcharge de travail et le nombre de dossiers en attente, nous vous demandons d'intervenir le plus rapidement possible pour régler ces situations et vous assurer que d'autres n'existent pas. Pour couronner le tout il a été suggéré de faire intervenir le CLAS afin de leur venir en aide financièrement. C'est évidement inadmissible !

Les textes en cours de discussion sur l'évolution de l'action sociale ministérielle et sur le fonctionnement des CLAS et des CRCAS doivent impérativement permettre à ces structures et à leurs membres de pouvoir travailler sereinement, que ce soit dans les services du ministère, dans les établissements publics ou dans les directions interministérielles.

Par ailleurs, nous déplorons les annonces de non remplacement d'agents au sein de la sous direction PSPP ce qui aggrave les conditions de travail des personnels restants et impacte globalement toute l'action sociale du ministère.